Le compostage

La Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas incite également à la pratique du compostage qui est également une excellente manière de réduire ses déchets verts et déchets de cuisine, et propose à la vente des composteurs en bois :

- **20 €** le composteur 300 litres
- **25 €** le composteur 600 litres

Nos déchets verts au quotidien !

Au pays de Landerneau Daoulas,
372 kg/an/hab. sont collectés en moyenne,
contre 73 kg/an/hab. pour la moyenne nationale

Ne les jetez plus, transformez-les en paillis !

- **Compost frais** (pas complètement décomposé)
- **Résidus de récoltes**, mais aussi fanes de légumes, tige de légumes déjà récoltés.
- **Engrais verts** (ex : luzerne, trèfle ...)
- **Fumier de cheval**
- **Herbe tondue**, séchée et en fine couche
- **Feuilles mortes** (pensez à faire des réserves en automne)
- **Carton brut**
- **Broyats** (bois de tailles d'entretien)
- **Paille**
- **Cendres de feu de bois**, riches en potasse, elles aident au bon développement des plantes (70 g par m2 par an conseillé)

Service environnement

Contactez-nous
02 98 21 34 49
environnement@ccpld.bzh

Plus d'infos sur :
www.pays-landerneau-daoulas.fr

Paillage

Fiches-conseils N°1

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Dans la nature, le sol est toujours couvert d'herbes, feuilles et branches mortes qui nourrissent et protègent . Le paillage consiste à utiliser des déchets végétaux pour recouvrir la terre ou la base des plantes.
Cela permet de limiter les produits phytosanitaires et les exports de végétaux.

5 bonnes raisons de pailler !

- Eviter l'installation des **herbes indésirables** sur la terre nue et fertile autour des plantes.
- Maintenir **le sol à bonne température**, ni trop chaud, ni trop froid. L'enracinement des plantes en sera que meilleur et elles seront plus résistantes aux variations de température (vent, gel, sécheresse)
- **Protéger la terre** des effets négatifs des fortes précipitations (tassement, formation de croûte).
- Limiter l'**évaporation de l'eau**, et ainsi maintenir le sol plus humide.
- Favoriser **la vie du sol** : en se décomposant, le paillis fertilise la terre et nourrit les organismes du sol (vers de terre, insectes, bactéries et champignons favorables aux cultures).

Comment pailler ?

- La couche de paillage doit être importante, **de 5 à 10 cm**, pour être efficace.
- Le paillis doit être posé et non enfoui dans le sol. Arrosez avant puis après la pose.
- Veillez à **ne pas couvrir le collet des plantes** (zone entre la tige et les racines).
- Paillez le potager à l'automne.
- Paillez les plantes vivaces et les arbustes à la plantation et avant les grosses chaleurs.
- Tout peut être paillé à part l'oignon, l'ail et l'échalote qui n'aiment pas l'humidité.

Exemples de paillages

Paillage du potager avec broyat de branches et fanes du potager

Paillis d'herbes sèches autour des arbres

Paillage d'ornement avec du broyat de branches

Paillage de plante verte avec un mélange d'herbes sèches et de feuilles mortes

Paillage avec de la paille

Le compostage

La Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas incite également à la pratique du compostage qui est également une excellente manière de réduire ses déchets verts et déchets de cuisine, et propose à la vente des composteurs en bois :

- **20 €** le composteur 300 litres
- **25 €** le composteur 600 litres

Nos déchets verts au quotidien !

Au pays de Landerneau Daoulas,
372 kg/an/hab. sont collectés en moyenne,
contre 73 kg/an/hab. pour la moyenne nationale

Broyer sa pelouse, c'est possible !

La tonte Mulching :
Si vous avez une zone de pelouse, vous pouvez pratiquer la tonte mulching : utilisez votre tondeuse mulching, ou adaptez un kit mulching sur votre tondeuse.

Il faut tondre régulièrement, l'herbe est broyée très finement, elle reste sur votre pelouse.

Les avantages : moins de travail, une herbe fertilisée naturellement et protégée de la chaleur, et une réduction de production des déchets verts.

Service environnement
Contactez-nous
02 98 21 34 49
environnement@ccpld.bzh

Plus d'infos sur :
www.pays-landerneau-daoulas.fr

Broyage

Fiches-conseils N°2

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Le broyage concerne tous les déchets végétaux issus des jardins. Cela consiste à les broyer pour une réutilisation en paillage.

Les atouts du broyage !

- Réduction du volume des déchets végétaux de **60 à 70 %**
- Obtention d'un produit de jardinage naturel à moindre coût : **le broyat**
- Utilisation du broyat pour le paillage, ce qui réduit les achats de produits de paillage
- Réduction des trajets en déchèterie

Comment broyer ?

- Utiliser un broyeur à végétaux, utile pour le broyage des petites à moyennes branches.
- Utiliser sa tondeuse pour les brindilles, petites branches et les feuilles mortes.

Que faire de mon broyat ?

- **Branches broyées :** mettre en paillage au pied des arbustes, haies, massifs floraux.
- **Petites branches/brindilles** : mettre dans le composteur
- **Feuilles mortes** : mettre en paillage en mélange avec la tonte séches ou dans le composteur

Autres astuces ...

- **Faire des abris pour les auxiliaires** *:

Pour les branches coupées que l'on ne peut pas broyer au broyeur ou à la tondeuse, on peut faire des petits fagots liés que l'on place à différents endroit du jardin comme abris pour les auxiliaires*.

(Nombre d'insectes sont les amis du jardinier. Ce sont des "auxiliaires", qui aideront à réguler les populations de ravageurs et polliniseront vos fleurs et légumes. Et tout ça, gratuitement et écologiquement !)

- **Utiliser les branchages pour le barbecue ou la cheminée** :

on peut les faire sécher pour s'en servir dans la cheminée ou pour allumer le barbecue.

Exemples de broyats

Broyats de branchages

Broyats de feuilles mortes sèches

Broyats de tontes

Broyats d'écorces

Broyats de paille

Le compostage

La Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas incite également à la pratique du compostage qui est également une excellente manière de réduire ses déchets verts et déchets de cuisine, et propose à la vente des composteurs en bois :

- **20 €** le composteur 300 litres
- **25 €** le composteur 600 litres

Nos déchets verts au quotidien !

Au pays de Landerneau Daoulas,
372 kg/an/hab. sont collectés en moyenne,
contre 73 kg/an/hab. pour la moyenne nationale

Les déchets compostables !

DÉCHETS FACILES A COMPOSTER

- **Déchets de cuisine** : épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, restes alimentaires ..
- **Déchets de jardin** : tontes, feuilles mortes, fanes du potager ...
- **Déchets de la maison** : papier journal, bouquets fanés, sciures, boîtes d'œufs cartonnées, petits cartons de rouleaux de papier toilette et essuie tout ...

DÉCHETS PLUS DIFFICILES A COMPOSTER

- **Déchets de tailles et branchages** : il vous faudra un broyeur de déchets verts (lire la fiche broyage)
- **Déchets durs** : Noyaux, os, coquillages, trognons de choux ...

Service environnement
Contactez-nous
02 98 21 34 49
environnement@ccpld.bzh

Plus d'infos sur :
www.pays-landerneau-daoulas.fr

Compostage

Fiches-conseils N°3

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Le compostage est une technique de recyclage des déchets organiques permettant d'obtenir un fertilisant naturel.

Les atouts du compostage !

- Réduction du volume des déchets ménagers et des déchets de jardin
- Obtention d'un amendement naturel : **le compost**
- Fertilise les sols et améliore leurs structures

Comment composter ?

MÉLANGER :

- **2/3 de déchets de cuisine** : humides et azotés
- **1/3 de déchets de jardin** : secs et carbonés

AÉRER :

- Remuer le régulièrement, on accélère ainsi le processus.

HUMIDIFIER :

- Il faut maintenir une humidité suffisante.

Si votre compost est trop sec, ouvrez le couvercle lorsqu'il pleut, et au contraire, s'il est est trop humide, ouvrez le couvercle lorsqu'il fait grand soleil.

Que faire de mon compost ?

Il faut **6 mois à 1 an** pour obtenir du compost mûr !

- **Compost jeune (3 à 6 mois)** : l'épandre en surface sur le sol, au jardin, au pied des arbres ou arbustes.
- **Compost mûr (6 mois à 1 an)** : l'épandre en surface du sol, pour les vivaces, les plantes en pot, la pelouse, le potager ...

Astuces

Installer votre composteur à l'abri du vent, dans un endroit ombragé et au contact direct de la terre ameublie.

Fragmenter les matières déposées dans le composteur augmente la vitesse de décomposition

Pour activer la décomposition de votre compost, utiliser de l'eau sucrée ou du purin d'ortie

Tous les mois mélanger tout le compost

Pour obtenir l'équivalent d'un terreau vendu en sac, il faut mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terre.